

Le Sud-Est de la France entre 4400 et 3400 avant notre ère. Sériation céramique et outillage lithique  
*South-Eastern France between 4400 and 3400 BC. Ceramic Seriation and Stone Tools*

Samuel van Willigen\*, André D'Anna\*, Stéphane Renault\*, Jean-Philippe Sargiano

## **ANNEXE 1A**

### **Catalogue des sites pris en compte dans la sériation**

Les fiches ci-jointes présentent de manière synthétique les sites qui recèlent des ensembles clos ou stratifiés dont les assemblages céramiques ont été intégrés à la sériation. Compte tenu des choix méthodologiques initiaux, ces fiches ne constituent donc pas un inventaire complet des gisements du Néolithique moyen méditerranéen. Elles ont été rédigées à partir des publications disponibles, de rapports d'opération ou encore de notre connaissance directe des gisements et des fouilles.

Les sites sont classés dans l'ordre alphabétique du lieu-dit. Chaque fiche comporte les données élémentaires : informations administratives, nature et localisation du site, année, type et conditions de fouilles, nom du responsable de l'opération, nature des structures conservées, description des structures étudiées, suivis de l'attribution de chaque structure d'après la sériation automatique. La bibliographie utilisée est mentionnée en fin de chaque notice. Elle est classée chronologiquement.

Les planches rassemblées à la fin de ce catalogue des ensembles sériés rassemblent le mobilier céramique tel qu'il apparaît dans les publications ou dans les rapports correspondants. Le mobilier provenant d'ensembles en cours d'étude n'a pas été figuré.

### **Abri de Saint-Etienne-de-Gourgas (Saint-Etienne-de-Gourgas, Hérault) ; pl. 1-3**

Dans le Lodévois, dans la partie nord-ouest du département de l'Hérault, à environ 45 km au nord-ouest de Montpellier, l'abri se trouve au pied de l'éperon calcaire des Roquets, au sud du village de Saint-Etienne-de-Gourgas.

Les fouilles réalisées sous la direction de Gaston-Bernard Arnal au cours des années 1960 ont mis en évidence une importante séquence stratigraphique marquée par des occupations du Néolithique moyen, du Néolithique final et de la fin de l'âge du Bronze. C'est sur la base du mobilier des niveaux 16 à 14 que G.-B. Arnal a défini le Gourgasien, faciès culturel caractérisé en particulier par la présence d'armatures asymétriques (« pointe déjetée »), de vases carénés et de vases munis de cordons lisses. La communauté scientifique ne s'est jamais véritablement penchée ni sur la question du Gourgasien, rapporté parfois au Néolithique moyen, au Néolithique récent ou au Néolithique final, ni sur la stratigraphie de l'abri de Saint-Étienne-de-Gourgas. Ainsi on n'en trouve aucune mention dans les discussions relatives à la fin du Néolithique moyen alors que l'association de vases carénés et de cordons lisses a joué un rôle important dans la définition du « Néolithique récent » et du faciès de l'Avencas.

Le mobilier céramique provenant des niveaux du Néolithique moyen est peu abondant et seul celui provenant des niveaux 14a, 15a et 16a a pu être intégré dans la sériation. Ces trois ensembles se placent dans l'étape III (Néolithique moyen de type Mourre de la Barque).

Arnal G.-B. 1970, 1971, 1972

### **Les Bagnoles (L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaucluse) ; pl. 4-6**

Le site de plein air des Bagnoles est implanté à 2,5 km au sud-ouest de l'Isle-sur-la-Sorgue et à environ 20 km à l'est-sud-est d'Avignon. Il est localisé sur les alluvions fluviales de l'ancien cours de la Durance, mêlées à celles du Calavon et de la Sorgue, à l'extrémité occidentale des plateaux de Vaucluse et du Grand Luberon. Situés entre 55 et 60 m d'altitude, ces terrains étaient anciennement mal drainés, ce dont témoigne clairement le toponyme « les Bagnoles ». Ils sont aujourd'hui traversés par un canal de drainage selon un axe globalement nord-ouest sud-est et lié à un ensemble de petits cours d'eau (le Petit Mourgon, le Grand Mourgon) appartenant au système hydrologique des Sorgues.

Le projet de création d'une plateforme logistique pour le transport routier dans la plaine de la Sorgue a occasionné en juin et juillet 2006 la réalisation par L'Inrap d'un diagnostic archéologique sous la direction de Robert Gaday. Le projet d'aménagement ayant été abandonné, le diagnostic n'a été suivi d'aucune fouille de sauvetage. L'emprise à diagnostiquer était de 210 000 m<sup>2</sup>, la surface explorée par sondages mécaniques en tranchées a été de 9284 m<sup>2</sup>.

Dans l'ensemble des sondages, 102 structures en creux et anomalies ont été repérées. Toutes n'ont pas été fouillées. Leur répartition n'est pas uniforme et on peut reconnaître trois zones de concentration de vestiges respectivement de 3700 m<sup>2</sup>, 34 500 m<sup>2</sup> et 5400 m<sup>2</sup> de superficie.

Dans l'état actuel des connaissances, 12 structures ou unités stratigraphiques ont livré du mobilier néolithique, il s'agit principalement de fosses associées à des sols plus ou moins bien conservés. Trois structures ont été intégrées à notre sériation : FS47, FS48 et FS75. Les structures FS47 et FS48 sont des cuvettes creusées dans des limons argileux beige et ont des morphologies très similaires : forme circulaire, diamètre d'environ 80 cm, profondeur comprise entre 15 et 20 cm, remplissage de limon sableux gravillonneux. Elles ont été entièrement fouillées et ont livré un abondant mobilier archéologique, en particulier des formes et des décors céramiques inédits dans le Néolithique moyen régional. Dans la partie sud du site, la fosse FS75 apparaît à 60 cm sous le sol actuel. Elle a une forme irrégulière et un diamètre maximal observé de 1,80 m.

La sériation place le mobilier céramique de ces trois structures dans l'étape I (Néolithique moyen de type Chassey).

Gaday & Sargiano 2006 ; Gaday & Sargiano 2007 ; Sargiano *et al.* 2010 ; van Willigen *et al.* 2010

### **La Bernat (Aspiran, Hérault) ; pl. 7-10**

Situé à environ 30 km au nord-ouest de Béziers, 35 km à l'ouest-sud-ouest de Montpellier, entre Paulhan et Aspiran, le site de la Bernat est implanté dans la vallée de l'Hérault, à 3 km du fleuve, sur le plateau de Paulhan (70 m d'altitude), constitué de marnes et calcaires miocènes. Il domine le petit vallon du Rieu. Sur l'ensemble du site, les recouvrements sédimentaires sont faibles à nuls.

La fouille de sauvetage réalisée par l'AFAN en 1997, préalablement aux travaux d'implantation du Gazoduc « Artère du Midi » de Saint-Martin-de-Crau à Cruzy, a permis de tester une superficie de 1160 m<sup>2</sup>. Dirigée par Lucas Martin, cette opération a conduit à la mise au jour de fonds de structures creusées dans les marnes : neuf fonds de fosses et une structure linéaire ; les sols néolithiques ont été entièrement érodés, probablement anciennement.

Les structures ne comportent que peu de mobilier et seules les fosses 1001, 1008 et 1009 ont pu être attribuées au Néolithique moyen. Les remontages de céramique entre 1008 et 1009 confirment la contemporanéité de ces deux structures. La structure 1001, dans la tranchée de diagnostic, est une cuvette peu profonde, d'environ 60 cm de diamètre et 10 cm de profondeur. Une datation radiométrique est disponible pour cette structure : Ly 8241 5475±60BP. La structure 1008 est une fosse subcylindrique à fond bombé d'environ 1,40 m de diamètre et d'une profondeur conservée de 54 cm, 1009 est un fond de fosse subrectangulaire avec du mobilier céramique accumulé dans la partie inférieure, cette fosse a livré une datation : Ly 8242 5315±50BP.

Les séries céramiques des fosses 1001, 1008 et 1009 sont rattachées à l'étape II de la sériation (Néolithique moyen de type la Roberte).

Martin *et al.* 1996 ; Carozza *et al.* 2001

### **La Blaoute (Crillon-le-Brave, Vaucluse) ; pl. 11**

Au pied du Mont Ventoux, à environ 11 km au nord-est de Carpentras, le gisement de la Blaoute est situé à 1,5 km à l'est-sud-est de Crillon-le-Brave et à 1,5 km au sud-ouest de Bédouin.

En 1995 des travaux agricoles ont occasionné des sondages et une fouille de sauvetage réalisés sous la direction de Jacques Buisson-Catil. L'opération a concerné un peu moins de 400 m<sup>2</sup> et a permis la découverte de 10 structures dont deux sépultures d'âge indéterminé et plusieurs fosses creusées dans des limons fluviaux probablement d'âge wurmien. Il n'y a pas de sol conservé et la partie supérieure des structures a été détruite.

L'ensemble du mobilier a permis de reconnaître deux périodes principales d'occupation. Une série de structures a été rapportée à un chasséen terminal placé chronologiquement entre le Chasséen récent et le Néolithique final. Un autre ensemble de structures à livré du mobilier de l'âge du Bronze ancien.

Seule la structure 1 est suffisamment riche en mobilier pour pouvoir être intégrée dans la sériation. Attribuée au Chasséen terminal lors de la publication, cette petite série d'une dizaine de vases correspond à l'étape III de la sériation (Néolithique moyen de type Mourre de la Barque).

Buisson-Catil 1996

### **Cadereau d'Alès (Nîmes, Gard)**

À 3 km au sud du centre de l'agglomération de Nîmes, le Cadereau d'Alès est situé entre les autoroutes A9 « La languedocienne » et A54, à l'est de l'échangeur Nîmes ouest et à quelques centaines de mètres au sud du stade des Costières. L'ensemble du secteur a fait l'objet d'une puissante vague d'urbanisation depuis une dizaine d'années. Cela a conduit à la réalisation de plusieurs opérations d'archéologie préventive sur des sites majeurs A1 et 2 du Cadereau d'Alès sont à une cinquantaine de mètres de la zone 8 du Mas de Vignoles).

Le site est localisé en bordure nord de la vallée du Vistre, sur la zone de contact entre la vallée et la base des glacis du piémont des garrigues, à environ 30 m d'altitude. La majorité des sites explorés ces dernières années proviennent de cette zone : Néolithique ancien de la Roussillonne, du Mas de Vignoles et du Mas neuf, Néolithique moyen du Mas des Abeilles, des différents locus du Mas de Vignoles, du Damier et des Alicantes, Néolithique final du Mas de Vignoles, de Kinépolis, de l'Esplanade sud, du Damier et Carsalade. Ces fouilles de sauvetage et le PCR « Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la préhistoire récente à l'époque moderne » ont largement permis de renouveler les données et les connaissances relatives à l'occupation des sols et l'évolution du peuplement néolithique.

L'opération du Cadereau d'Alès était motivée par l'aménagement d'un canal d'évacuation d'eau dans le cadre du plan de protection contre les inondations de la région de Nîmes. L'opération a été réalisée par l'AFAN puis par l'INRAP en 2001 et 2002 sous la direction d'Anne Hasler. La fouille a porté sur 9650 m<sup>2</sup> sur les 20 400 m<sup>2</sup> expertisés. L'emprise était un linéaire de 30 m de large sur 680 m de long, orienté nord-nord-ouest sud-sud-est. En plus des vestiges du Néolithique moyen qui nous intéressent ici, cet espace a livré les restes d'occupations attribuables au Paléolithique supérieur, au Néolithique ancien, au Néolithique final, à l'âge du Fer et à l'Antiquité. Pour ce qui concerne le Néolithique moyen au sens large, le site a livré plus d'une trentaine de structures creusées dans un limon argileux ; les niveaux d'ouverture étaient impossibles à reconnaître du fait de la faible dilatation stratigraphique, de la forte pédogenèse et probablement de leur destruction ancienne. Compte tenu de la nature de l'emprise, l'ensemble ne livre qu'une vision très partielle de l'organisation des occupations du Néolithique moyen. Celles-ci se poursuivent vers le nord-est (Mas de Vignole IV) et surtout vers le Sud (Mas de Vignoles III). Leur extension vers l'ouest est inconnue en l'absence de diagnostics.

Initialement 16 structures ont été attribuées au chasséen ancien, 6 au chasséen récent, les autres au Chasséen lato sensu. On remarque la présence de plusieurs fosses sépulcrales ou contenant seulement quelques restes humains témoignant de l'association souvent attestée de structures funéraires et de structures d'habitat. L'ensemble de la série céramique a été étudié par Gilles Escallon et Catherine Georjon, l'industrie lithique par Vanessa Léa.

Nous avons pu intégrer à notre sériation les séries céramiques des structures 1043, 1055, 1094, 3162, 3013 et 3225.

Structure 1043 : fosse complexe subrectangulaire intégrant plusieurs creusements, 1,60x1,20 m, 40 cm de profondeur, à fond plat. La série était initialement attribuée au Chasséen ancien, la sériation la place dans l'étape II (Néolithique moyen type la Roberte).

Structure 1055 : fosse circulaire de 90 cm de diamètre et 12 cm de profondeur, fond plat et bords verticaux, on y note la présence d'un grand nombre de pesons. La série était initialement attribuée au Chasséen ancien, la sériation la place entre l'étape I (Néolithique moyen type Chassey) et l'étape II (Néolithique moyen type la Roberte).

Structure 1094 : fosse subcirculaire de 1,80 m de diamètre et 50 cm de profondeur à fond plano-convexe et parois subverticales, contenait un amas de pierres chauffées sur lesquelles avaient été déposés deux squelettes de chien en connexion. La série céramique a été initialement attribuée au Chasséen ancien, la sériation la place dans l'étape I (Néolithique moyen type Chassey).

Structure 3013 : fosse circulaire à fond plat irrégulier, diamètre 1,60 m, profondeur 40 cm. La série céramique a été attribuée initialement au Chasséen récent ; notre sériation le situe dans l'étape II (Néolithique moyen type la Roberte).

Structure 3162 : vaste creusement irrégulier subrectangulaire de 4 m de long et 3,5 m de large ; elle intègre d'une part un important amas d'ossements de bœuf, mouton et chèvre auquel étaient associés quelques os humains et d'autre part l'inhumation d'un individu adulte en position agenouillée. L'analyse initiale plaçait la série céramique dans le Chasséen ancien, notre sériation la situe dans l'étape I (Néolithique moyen type Chassey).

Structure 3225 : fosse subcirculaire de 110 cm de diamètre et 34 cm de profondeur, les parois sont subverticales, le fond irrégulier, localement surcreusé. Initialement la série céramique a été attribuée au style de l'Avencas, notre sériation la place à l'extrémité inférieure de l'étape III (Néolithique moyen de type Mourre de la Barque).

Fabre *et al.* 2002 ; Hasler 2005 ; Hasler & Noret 2006 ; de Labriffe *et al.* 2007

### **Cazan (Vernègues, Bouches-du-Rhône)**

Voir (L')Héritière (Vernègues, Bouches-du-Rhône)

### **Chemin d'Aix (Saint-Maximin, Var) ; pl. 12**

À environ 33 km à l'est-sud-est d'Aix-en Provence, le site du Chemin d'Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var) est localisé à 2 km à l'ouest-nord-ouest de la ville. Le site est implanté à 295 m d'altitude, dans la partie sud-ouest du bassin de Saint-Maximin, au pied du versant nord de la chaîne du Mont Aurélien-Olympe et à la limite entre les massifs calcaires (jurassique supérieur et moyen) et la plaine. Il est ainsi placé au contact de trois terroirs différents (la dépression humide, le piémont et les pentes sur l'ubac des massifs), ce qui pouvait assurer des approvisionnements diversifiés.

La plaine de Saint-Maximin, où l'Arc prend sa source, est sur un axe de circulation privilégié est-ouest entre le secteur de l'étang de Berre et le centre Var. C'est un passage naturel dans l'arrière-pays et les déplacements y sont plus faciles que sur la côte. Le site du Chemin d'Aix est d'ailleurs implanté à proximité du Collet de Pourcieux qui relie les bassins de Trets et de Saint-Maximin.

En 2002, l'extension d'une zone artisanale de 10,5 ha a occasionné une opération d'archéologie préventive réalisée par l'Inrap. La phase de diagnostic n'a fait apparaître que des vestiges de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer, de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-âge. C'est pendant la phase de fouille, en 2003, sous la responsabilité de Lucas Martin, que les occupations néolithiques ont été reconnues : structures du Néolithique final dans sa partie est et du Néolithique moyen dans sa partie ouest. Ceux-ci ont été largement oblitérés par les occupations de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-âge. Dans un contexte sédimentaire colluvial caillouteux hétérogène, la partie supérieure des structures a été arasée.

Les vestiges du Néolithique moyen sont localisés dans une aire de 20 m sur 10 m à l'extrémité ouest de l'emprise discontinue des fouilles. Il s'agit de neuf fosses et d'une sépulture faiblement enfouies. Toutes ont été entièrement fouillées. Elles se regroupent en deux locus bien différenciés : quatre fosses à l'ouest et cinq fosses et la sépulture à l'est, dans ce dernier secteur les structures, un peu mieux conservées, sont plus profondes et plus riches en mobilier.

Le mobilier attribuable au Néolithique moyen provient des structures 2105, 2106, 2118, 2126, 2153 et 2155. Relativement peu abondante, la céramique est représentée par des fragments appartenant à un minimum de 47 vases parmi lesquels 15 au moins sont partiellement reconstituables. La série prise dans son ensemble fait référence à la première moitié du 4<sup>ème</sup> millénaire, elle pourrait toutefois comporter deux phases. La grande majorité du mobilier céramique provient de la structure 2155. Il s'agit d'une fosse de 1,20 m de diamètre et de 50 cm de profondeur. Elle a un profil évasé et un fond plat. Plusieurs blocs calcaires occupent le comblement.

Cette série se place dans l'étape II de la sériation (Néolithique moyen de type la Roberte).

Dufraigne *et al.* 2004 ; Cauliez *et al.* 2006 ; Martin *et al.* 2008

### **La Clède (Lurs, Alpes-de-Haute-Provence) ; pl. 13**

Le site de plein air de la Clède est implanté sur les loess et limons wurmiens et post wurmiens qui recouvrent les terrasses rissiennes de la rive droite de la Durance. Il est localisé à environ 500 m au sud-est de Lurs et environ 1,3 km au nord-nord-est de la Brillanne à environ 410 m d'altitude.

Il a été découvert en 1977 par Eugène Bonifay et Jean-Jacques Thiercellin à l'occasion des travaux d'élargissement et de déviation de la RN96. Deux fosses, déjà partiellement détruites par les travaux de terrassement ont été alors rapidement fouillées par les découvreurs et Raymond Panattoni. Seule l'une d'elles contenait du mobilier : céramique et industrie lithique très fragmentaire, matériel de mouture sur galets et un peu de faune. L'ensemble est resté inédit.

La série céramique correspond à la troisième étape de la sériation (Néolithique moyen de type Mourre de la Barque).

Escalon de Fonton 1978, p. 714-716

### **Encombres (Quarante, Hérault) ; pl. 14**

À environ 18 km à l'ouest de Béziers et environ 2 km à l'est-nord-est de Quarante, le site d'Encombres a été découvert en 1996 à l'occasion des prospections archéologiques mécaniques de diagnostic préalable à l'implantation du Gazoduc Artère du Midi de Saint-Martin-de-Crau à Cruzy. Implanté en bordure du petit massif de la Gardiole, vers 120 m d'altitude, le site domine une zone un peu plus basse.

L'opération de fouilles de sauvetage réalisée par l'AFAN et dirigée par Catherine Amiel a permis de tester une superficie de 980 m<sup>2</sup> répartis en deux secteurs (560 m<sup>2</sup> et 420 m<sup>2</sup>) séparés par un chemin. Les vestiges néolithiques sont conservés sous 20 à 30 cm de « terre végétale » sur « un sol loessique » surmontant un substratum de grès jaune altéré ou de poudingue localement affleurant. Il n'y a pas de sol conservé et ce sont seulement 48 structures en creux qui ont été reconnues : fonds de fosses et trous de poteaux, seuls ces derniers ont été entièrement fouillés, les autres l'ont été par moitié. Deux de ces structures abritaient des sépultures (structures 1081 et 1108) étudiées par Eric Mahieu. La grande majorité de ces structures ne contenaient peu, voire aucun mobilier.

La série céramique, après une étude préliminaire par fosse a fait l'objet d'une analyse globale portant sur 569 tessons diagnostiques permettant de reconstituer 58 vases. On y remarque principalement des bords de coupes et d'assiettes renforcés, épaissis et à marli et des fragments de vases globuleux ou ovoïdes. Dans l'industrie lithique, on note la présence de fragments de lamelles et d'éclats en silex blond. Dans son ensemble, en dehors d'une fosse de l'âge du Bronze, la série a été attribuée au Chasséen ancien et rapprochée de celles des Plots à Berriac, Perreiras à Pouzols et de Font-Juvénal c10inf et c11.

Dans l'ensemble, les différentes structures pauvres en mobilier pouvaient difficilement être utilisées dans la sériation. Seule la structure 1069-1068, une fosse de 1,35 m de diamètre et 30 cm de profondeur, comportait un mobilier assez abondant pour être sérié. Les 350 tessons proviennent d'une unique couche de sédiment noir homogène surmontant des cendres indurées. Des remontages confirment la contemporanéité de cette structure avec la fosse 1080-1081.

La structure 1069 a fait par ailleurs l'objet d'une datation radiométrique : Ly 8243 5330±50BP.

La sériation permet de rattacher ces séries à l'étape I (Néolithique moyen de type Chassey).

Amiel *et al.* 1996 ; Amiel & Jédikian 2003

### **Grotte du Mourre de la Barque (Jouques, Bouches-du-Rhône) ; pl. 15-28**

Située dans la basse vallée de la Durance, dans une des falaises de la rive gauche du défilé de Mirabeau, à environ 25 km au nord-est d'Aix-en-Provence, la grotte du Mourre de la Barque est quasiment sous la célèbre cavité de l'Adaouste ; elle appartient probablement au même réseau.

Cette petite cavité d'environ 30 m<sup>2</sup> a été fouillée entre 1994 et 1999 puis de 2002 à 2009 sous la responsabilité de Stéphane Renault et de Samuel van Willigen. La stratigraphie couvre le Néolithique ancien, moyen et final, l'âge du Bronze et l'âge du Fer. La campagne 2002 a permis de mettre en évidence une séquence constituée de six unités stratigraphiques attribuée au Néolithique moyen et numérotée 14A à 14F. Les années suivantes, des séquences comparables ont été fouillées dans d'autres secteurs de la grotte. Un code (campagne de fouille + combinaison de lettres) a été attribué à chacun des niveaux observés (une cinquantaine pour le Néolithique moyen). L'étude des remontages céramiques a permis de corréler ces niveaux et de mettre en évidence trois ensembles au sein du Néolithique moyen. Cependant, ce sont les données brutes de fouille, c'est-à-dire les unités

stratigraphiques qui ont été intégrées dans la sériation (préalablement donc à tout travail de corrélation). Parmi la cinquantaine de niveaux fouillés entre 2002 et 2006, seuls une dizaine ont livré suffisamment de caractères céramiques pour être intégrés dans la sériation : 14B, 14C, 14D et 14E (campagne 2002), 20 (campagne 2004), AM, AN et AW (campagne 2005), AP/AQ, AR et Q (campagne 2006). 14E (ensemble B) correspond à une concentration de mobilier à l'intérieur du niveau 14E de la campagne 2002.

Les datations obtenues sur des échantillons qui proviennent de ces niveaux, la chronologie relative qui découle de la position stratigraphique des niveaux sériés mais surtout les remontages entre les différents niveaux sont d'une grande importance pour l'interprétation des résultats de la sériation.

Celle-ci permet d'attribuer les occupations du Néolithique moyen de la grotte du Mourre de la Barque à l'étape I (MB06-Q) et III (MB02-14E, MB06-AP/AQ, MB06-AR, MB02-14B, MB02-14C-D, MB05-AN, MB05-AW, MB05-AN, MB04-20).

Renault *et al.* 1996-1997 ; Renault 1999 ; van Willigen 2002, 2004, 2005, 2006, 2010 ; van Willigen & Denaire 2009

### **L'Héritière (CD22) et Cazan-L'Héritière-École (Vernègues, Bouches-du-Rhône) ; pl. 29-31**

À 25 km au nord-ouest d'Aix-en-Provence, à l'est de Vernègues, le bassin de Cazan occupe le versant sud du massif de Vernègues et le flanc nord-ouest de la chaîne calcaire des Costes dont il constitue un piémont sur environ 4 km du sud-ouest au nord-est. Dans ce contexte, il est principalement recouvert par des dépôts de pente limoneux et caillouteux et par les alluvions hydromorphes du ruisseau du Moulin de Vernègues. La Durance coule à environ 4 km au nord du site.

Les vestiges d'occupations néolithiques, principalement dans la partie nord-est du bassin (La Ribassière), y sont connus depuis le milieu du siècle dernier. Différents ramassages de surface ont ainsi livré de l'industrie lithique sur lamelles en silex blond comportant principalement des petits perçoirs dont certains à méplat terminal, des burins d'angle, des armatures triangulaires ou trapézoïdales à retouches plates. Ces ramassages ont également livré un (ou plusieurs ?) fragment d'obsidienne. Sur la base de cette industrie, l'ensemble des vestiges a été rapproché des séries du bassin de Trets.

En 1989, les prospections préalables à la création de la ZAC du Moulin de Vernègues ont largement confirmé l'importance et l'extension des vestiges de surface. En 1995 et 1996, dans le cadre des opérations d'archéologie préventive préalables à la construction de la ligne TGV-Méditerranée, la partie sud et sud-est du bassin a été prospectée de manière plus fine. Plus récemment de 2005 à 2008 de nouvelles évaluations ont été effectuées en préalable à la construction de lotissements, d'une école, et à l'aménagement d'une zone artisanale. On aboutit ainsi à des travaux juxtaposés sans cohérence scientifique ; la dénomination même des différentes évaluations en est le premier témoignage.

#### **L'Héritière 2 :**

Pendant les travaux de 1996, le locus dit de l'Héritière au sud immédiat de Cazan, a été partiellement testé dans le cadre des aménagements induits sur le tracé de la déviation du CD22. L'opération était placée sous la direction de Philippe Chapon ; elle a été limitée à un décapage de 700 m<sup>2</sup> et quelques sondages, alors que l'importance du site reconnue depuis longtemps pouvait conduire à une exploration de plus grande envergure. Seules des structures en creux relativement bien conservées ont été mises au jour ; les sols d'implantation étaient arasés probablement de longue date. On note principalement deux foyers en cuvette, un puits (F10) et un fossé (F14). L'ensemble de la série, sur la base de l'inventaire des formes céramiques et de l'analyse de la série lithique, a été rapporté au Chasséen récent du type de la Grotte C ou du bassin de Trets. La série lithique ne comporte pas de nucléus, mais les éclats de préparation et les produits de débitage montrent qu'il s'agissait de nucléus quadrangulaires plats sur silex bédoulien débités par pression après chauffe et donnant des lamelles particulièrement régulières. On note par ailleurs la présence d'éclats-nucléus et l'abondance du groupe des burins. Deux nouveaux fragments de lamelles d'obsidienne ont été rapportés à la source Sardaigne 1.

Les mobiliers céramiques des structures F10 et F14 ont été intégrés à la sériation : F14 est une structure linéaire à profil en V de 80 cm de large et reconnue sur 17 m. de long ; F10 est une structure circulaire creusée à travers des sables et graviers jusqu'au substratum alluvial, d'environ un mètre de diamètre et 2,60 m de profondeur, interprété comme un puits à eau réutilisé en sépulture ; celle-ci contenait un seul individu en décubitus dorsal, probablement féminin, accompagné d'os humains isolés. Une datation AMS a été effectuée sur un fragment d'os : ETH 16883 4810±65BP.

La sériation permet de classer ces deux ensembles céramiques dans l'étape II (Néolithique moyen de type la Roberte).

### **Montée du Gancel :**

Les vestiges néolithiques du locus dit de la Montée du Gancel, sur le tracé même de la voie du TGV, à moins de 500 m au sud-est de l'Héritière CD22 se rattachent très probablement au même ensemble.

### **Cazan-l'Héritière-École :**

Le locus dit de Cazan-l'Héritière-École, à 350 m à l'ouest de l'Héritière-CD22 a fait l'objet en 2007 d'une évaluation sur 10 000 m<sup>2</sup> ; elle a livré plusieurs fonds de structures en creux. Seul le mobilier de la structure 5 était suffisamment significatif pour être intégré à la sériation ; il s'agit d'un puits d'environ 1 m de diamètre à l'ouverture et de 3,55 m de profondeur qui n'est pas sans rappeler la structure F10 de l'Héritière-CD22.

Le mobilier provenant de la structure 5 peut être attribué à l'étape II de la sériation (Néolithique moyen de type la Roberte).

### **L'Héritière 2-parcelle 675p :**

Entre l'Héritière CD22 et l'Héritière École, l'Héritière 2-parcelle 675p a été évaluée sur 20 000 m<sup>2</sup> en préalable à un lotissement d'activités. Il a principalement livré des vestiges de fosses et d'un fossé associés à de vastes lambeaux de sol (?). Le mobilier céramique et lithique permet de confirmer la datation de cet établissement dans la première partie du 4<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère.

Vers le nord, en bordure de la RN7, plusieurs évaluations permettent de déterminer et limiter l'extension du site vers Les Taïades et vers le nord-est vers La Ribassière ; en revanche ces témoignages d'occupation néolithiques ne semblent pas se poursuivre vers l'ouest où ils ont pu être détruits par l'établissement antique de Château-Bas.

L'ensemble des vestiges observés autour de Cazan à l'occasion des différentes évaluations et diagnostics, confirme l'existence d'un très vaste établissement occupant une centaine d'hectares du bassin et qui doit correspondre au type des « grands sites » reconnus dans la vallée du Rhône et la région de Toulouse. Ici, ces témoignages ont été progressivement détruits, certes sous contrôle archéologique, sans que leur importance soit reconnue et sans qu'une vision cohérente soit disponible.

Gagnière 1961 ; Courtin 1974, p. 63, 124, 148 ; Marchesi, 1990 ; Chapon *et al.* 1996 ; Chapon *et al.* 1997 ; Chapon *et al.* 2002 ; Hasler & Boissinot 2002 ; Molina 2005 ; Dubesset *et al.* 2008 ; Gaday & Sargiano 2008

### **Jacques Cœur II (Montpellier, Hérault) ; pl. 32**

Dans la plaine littorale du Lez, en aval du site des Jardins de Vert-Parc, l'établissement de Jacques Cœur II se trouve dans la ville même de Montpellier (quartier de Port Marianne), au sud-est du centre et sur la rive gauche du Lez. Proche du site de Plaine de Chrétien (cf. ci-dessous), il est sensiblement dans le même contexte de recouvrement de limoneux sableux et de limons sablo-argileux. Les vestiges néolithiques sont en stratigraphie. Les structures en creux montrent deux niveaux d'ouverture raccordés à des lambeaux de sols avec des nappes de vestiges perturbés.

Le site a été identifié en 1996 à l'occasion d'un diagnostic sur une parcelle de 2 hectares, réalisé dans le cadre du programme d'étude de l'occupation néolithique de la vallée du Lez. L'avance de l'urbanisation et l'existence d'un projet immobilier ont entraîné une opération de fouille de sauvetage en 1998 sur une surface limitée de 2000 m<sup>2</sup>. Elle a été réalisée par l'AFAN et dirigée par Luc Jallot.

Trente-cinq structures ont été identifiées : trous de poteaux, fosses longues étroites et peu profondes interprétées comme des tranchées de fondation, fosses ovales ou circulaires peu profondes, fosses à pierres chauffées, fosses dépotoirs, une sépulture. Deux structures montrent du mobilier en position fonctionnelle. On note également des vestiges d'élévation en briques crues. Les deux phases ont été rattachées au Chasséen ancien.

Sur l'ensemble du site, la céramique reste relativement rare et dispersée. L'industrie lithique présente les mêmes caractères que la série des Jardins de Vert-Parc et appelle donc les mêmes commentaires. Une seule structure a pu être intégrée à notre sériation. La structure 22, attribuée à la deuxième phase d'occupation du site (Chasséen ancien), est une cuvette de 50 cm de diamètre et profonde de 30 cm, son sommet est arasé par les labours, le profil est très ouvert et le fond est plat. Elle a été le réceptacle d'une grande jarre ovoïde qui contenait elle-même le mobilier céramique, de petites esquilles calcinées de faune et quelques objets en silex ; il n'y a pas de parure. Il a été proposé d'interpréter l'ensemble comme représentant un dépôt particulier associé à la sépulture de la structure 18.

La structure 22 correspond à l'étape I de la sériation (Néolithique moyen de type Chassey).

Jallot 1999 ; Jallot *et al.* 2000 ; Briois & Léa 2003 ; Georjon 2003

### **Les Jardins de Vert Parc (Castelnau-le-Lez, Hérault) ; pl. 33-37**

Dans la plaine littorale de Montpellier, à un peu plus de 2,5 km à l'est du centre ville, le site des Jardins de Vert Parc (dit également Le Pont) est implanté sur différentes natures d'alluvion du Lez, à une centaine de mètres du fleuve, en rive gauche. Il s'agit d'un secteur où plusieurs gisements néolithiques sont connus depuis longtemps : Moulin de Sauret (Audibert 1956), Pont Trincat et l'important site de Lattes (Mendoza & Prades 1988). Quelques sites ont été fouillés plus récemment : Mas d'Encivade, Jacques Cœur (cf. ci-dessus) et Plaine de Chrétien (cf. ci-dessous). L'expansion de la zone urbaine a rendu nécessaire une fouille d'archéologie préventive réalisée au printemps 1998 par l'AFAN sous la direction d'Alain Vignaud (8000 m<sup>2</sup> à l'occasion d'une seule campagne). On remarquera qu'ici encore, la diversité des interventions nous prive de la possibilité d'une analyse spatiale globale de ces ensembles dont certains pourraient représenter les différents secteurs d'un même très vaste établissement.

En plus de quelques lambeaux de sol, ce sont quarante-deux structures en creux qui ont été fouillées : trous de poteaux, silos, foyers à pierres chauffées, une sépulture, un puits de près de 6 m de profondeur et un fossé probablement de drainage ; tous ces types de structure ont livré du mobilier céramique. Si leur répartition spatiale livre des indications relatives à l'organisation de l'établissement il n'y a pas de plan de maison reconnu.

Le recoupement de certaines structures indique l'existence de deux phases d'occupation corroborée par l'étude de la série céramique (Georjon 2003). Cette même étude a montré qu'il convenait de rapprocher la phase ancienne des Jardins de Vert Parc de celle de Jacques Cœur. L'étude de l'industrie lithique (Briois & Léa 2003), ainsi que celle de Port Ariane, a montré que « la chaîne opératoire du silex blond chauffé, circulant sur de grandes distances en vue d'un débitage abondant de lamelle par pression, telle que l'a définie Didier Binder, pour les séries du chasséen méridional, n'est ici presque pas représentée. » Cette remarque n'est finalement pas surprenante et confirme que cette chaîne opératoire est spécifique des industries du 4<sup>ème</sup> millénaire (étapes II et III de la sériation). À l'inverse la série lithique de la phase ancienne des Jardins de Vert Parc, caractérisée par une chaîne opératoire unique d'éclats non standardisés sur matériaux locaux peut être considérée comme caractéristique de l'étape I de la sériation.

Le mobilier céramique des structures 1016, 1068, 1084, 1095 et 1020 a été intégré à la sériation. Les trois premières sont attribuées à l'étape I (Néolithique moyen de type Chassey). La structure 1020 associe un caractère spécifique de l'étape I (coupe à épaissement interne) à un caractère spécifique de l'étape II (coupe à sillon interne). Les dates radiocarbone (ARC 1973 4980±50BP pour la structure 1020 et ARC 1974 4959±65BP pour la structure 1016) ne sont, quant à elles, pas en accord avec l'attribution chrono-culturelle du mobilier céramique proposée par la sériation.

Audibert 1956 ; Mendoza, & Prades 1988 ; Vignaud 1999, 2003 ; Vignaud *et al.* 1999 ; Briois & Léa 2003 ; Georjon 2003 ; Daveau 2007

### **Les Martins (Roussillon, Vaucluse) ; pl. 38-42**

Entre les Monts de Vaucluse et le Luberon, le gisement de plein-air des Martins est situé à environ 38 km à l'est-sud-est d'Avignon et à environ 2,3 km à l'ouest de Roussillon. Il est implanté sur le versant nord du synclinal d'Apt constitué, au pied des Monts de Vaucluse, d'une plaine de terrains sableux et de marnes localement dominée par des buttes calcaires qui séparent la plaine de l'Imergue de celle du Calavon. L'établissement est localisé en rive gauche de l'Imergue sur une faible éminence très étendue et en pente de l'est vers l'ouest entre 220 et 200 m d'altitude. Le substratum est constitué d'une part d'un épandage quaternaire de type dépôt de pente empruntant des matériaux aux formations voisines et d'autre part de marnes plus ou moins sableuses. On peut encore remarquer que le gisement est implanté, à la limite de deux secteurs : d'une part, vers le sud et le sud-est, un ensemble des petits massifs et d'autre part, vers le nord, la plaine de l'Imergue, coupée de petits ravins qui lui confèrent un aspect mamelonné. Sur l'ensemble du site, les couches archéologiques ont été anciennement détruites et seules subsistaient des structures en creux qui ont pu faire l'objet d'une analyse spatiale (Gilibert 2009).

Le site a été découvert en 1975 par Benjamine Manahiloff, à l'occasion de prospections systématiques sur les terres agricoles des fermes des Reys et des Martins. Les ramassages de surface et quelques sondages avaient alors permis d'évaluer l'importance du gisement, de le dater du Néolithique final et de montrer son intégration à un ensemble de sites témoignant de l'occupation particulièrement dense du bassin d'Apt (bassin du Calavon-Imergue) et de ses marges (Monts de Vaucluse au Nord, Luberon et Claparèdes au Sud) à la fin du Néolithique. À la suite de l'arrachage de vignes et dans la perspective d'une remise en culture, une campagne de sauvetage urgent fut réalisée en 1985, suivie d'une campagne de fouilles (dites alors de sauvetage programmé) en 1986 sous la direction d'André D'Anna. Les objectifs de l'opération concernaient le Néolithique final seul alors reconnu.

L'opération de sauvetage a permis de décaper une peu plus de 2300 m<sup>2</sup> représentant moins de 1/10 de la superficie du gisement ; des prospections géophysiques par l'équipe du Laboratoire de Garchy ont en effet



montré la très vaste extension du site, très largement au-delà des surfaces explorées. Sur l'ensemble des décapages, 153 structures ont été mises au jour dont 103 ont été fouillées (entièrement ou partiellement). Compte tenu de l'extension du site, cet ensemble constitue donc un échantillon médiocre. Si la majorité des structures fouillées a confirmé l'existence d'une vaste occupation du Néolithique final, dix d'entre elles ont été attribuées au Néolithique moyen : quatre fosses (structures 63, 75, 93, 137), trois cuvettes (structures 6, 8, 40), une structure à plat (structure 39) et deux tronçons probables de fossé (structures 98 et 150). La structure 6 témoigne d'un mode original de combustion en liaison probable avec les sépultures individuelles de 6b et de 8. Les structures 39 et 40 sont des empièvements et leur fonctionnement semble également lié à un mode sépulcral particulier. Dans l'ensemble, les vestiges du Néolithique moyen sont dispersés, et leur densité est faible (il y a environ 200 m entre les structures 137 et 39-40). Certaines structures paraissent couplées : 6 et 8, 39 et 40. Toutes les structures du Néolithique moyen ont livré de la céramique, en quantité toutefois très variable. L'industrie lithique n'est représentée que par 413 objets inégalement répartis.

Nous avons pu intégrer à la sériation les structures 6, 8, 39, 63 et 137. La structure 137 est attribuée à l'étape II (Néolithique moyen de type la Roberte), les autres à l'étape III de la sériation (Néolithique moyen de type Mourre de la Barque).

D'Anna 1986, 1990, 1993 ; Renault 1990 ; Gilibert 2009

### **Les Moulins (Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme) ; pl. 43-45**

Implanté dans la vallée du Rhône, sur la basse terrasse surplombant d'une quinzaine de mètres la bordure orientale de la plaine du fleuve, le site des Moulins est à environ 1 km à l'ouest du centre du bourg de Saint-Paul-Trois-Châteaux. En bordure d'une ancienne zone humide, il occupe un coteau en faible pente constitué des sables, graviers et galets calcaires de la terrasse. Après une première exploration très partielle en 1966 d'un locus voisin (au lieu dit Bellevue), le site a été découvert alors qu'il était en cours de destruction suite à la construction d'une zone commerciale ; une opération de fouilles de sauvetage a été réalisée en 1984 et 1985 sous la direction d'Alain Beeching dans le cadre de l'activité du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence. Ce fut probablement l'une des premières opérations avec grand décapage réalisée dans le sud-est de la France. La fouille a alors porté sur 3000 m<sup>2</sup> ce qui représente une petite partie de la surface totale alors estimée à environ 6 hectares. 170 structures en creux de différentes natures ont été fouillées : cuvettes domestiques, fosses à fond plat peu profondes, foyers. Les fosses les plus grandes, à ouverture rétrécie, ont été interprétées comme des silos réutilisés en dépotoirs ; en revanche plusieurs fosses peu profondes semblent contenir de réels dépôts de céramique.

Une quarantaine de structures a été attribuée au Néolithique moyen. Six comportaient des dépôts funéraires d'une dizaine d'individus qui ont fait l'objet d'analyses particulières. Une nouvelle opération a été effectuée en 2000 et 2001, sur 800 m<sup>2</sup>, dans le cadre de l'extension de la zone commerciale, 22 nouvelles fosses du Néolithique moyen, dont trois funéraires, ont été alors fouillées, confirmant l'extension du site vers le nord.

Les structures sont faiblement enfouies sous des terres limoneuses remaniées par les cultures, il n'y a pas de sol (en dehors de quelques lambeaux). Seules sont conservées les structures en creux. Le site est limité naturellement par le rebord de la terrasse et la zone humide. Il comportait également un fossé d'environ de 3 m de large et 2 m de profondeur qui barrait localement la terrasse. L'extension de l'établissement et de ses composantes ont été à l'origine de la notion de « grand site » (Beeching 1989 ; 1991 ; Beeching & Crubézy 1998). Les différents niveaux d'approches (locale et régionale) permettent de supposer que le site jouait un rôle particulier dans l'ensemble de l'organisation spatiale du Néolithique moyen régional. La variabilité typologique de la céramique a conduit à reconnaître l'existence d'au moins trois phases d'occupation au sein du Néolithique moyen. On notera que l'industrie lithique est principalement sur lamelles de silex des Monts de Vaucluse et du Mont Ventoux débitées par pression après chauffe.

Le mobilier des fosses 131 et 319, seuls ensembles publiés de manière exhaustive, a été intégré à la sériation. Dans les deux cas, il est attribué à l'étape II (Néolithique moyen de type la Roberte).

Combier 1977 ; Beeching *et al.* 1986 ; Beeching *et al.* 1986 ; Beeching 1989, 1991 ; Beeching *et al.* 1997, 2000 ; Beeching & Cordier 2004 ; Beeching & Crubézy 1998 ; Brochier & Ferber 2009

## **La Plaine (Trets, Bouches-du-Rhône) ; pl. 46-47**

Le bassin de Trets est situé à environ 30 km au nord-est de Marseille et environ 20 km à l'est-sud-est d'Aix-en-Provence, à la limite orientale du département des Bouches-du-Rhône. Il constitue la haute vallée de l'Arc qui prend sa source en amont, près de Pourcieux dans le Var, et traverse le bassin d'est en ouest. Il est en moyenne à une altitude de 250 m et couvre une zone d'environ 10 km du nord au sud et 20 km d'est en ouest. Il occupe les terres basses des communes de Trets et Peynier sur la rive gauche de l'Arc, de Rousset, Puylobier et Pourrières (Var) sur la rive droite. La plaine est dominée au nord par le massif du Cengle, à 450-550 m d'altitude, et par la Montagne Sainte-Victoire, à plus de 1000 m, au sud par la montagne du Regagnas à 715 m et le massif de l'Aurélien-Olympe qui culmine à 880 m. L'assise de la plaine est constituée par un synclinal crétacé constitué d'argiles à lentilles de grès ou de calcaire. Ces formations sont localement recouvertes d'éboulis de pente des massifs calcaires et localement d'anciennes terrasses fluviales. Les zones les plus basses sont recouvertes de sédiments fins qui ont été étudiés en détail (Mills 1976 ; D'Anna & Mills 1981). Ces études montrent que les recouvrements en pied des versants et bordure des dépressions sont constitués de colluvions provenant des buttes et du remaniement des sédiments sous jacents. Ceci témoigne d'un processus qui uniformise les petits reliefs des zones basses et qui érode les établissements néolithiques localisés sur les buttes et leurs flancs. Le mobilier se trouve ainsi dispersé sur de grandes surfaces depuis les crêtes des interfluves jusqu'aux dépressions.

Dans l'ensemble du bassin, les recherches sont anciennes et ont été nombreuses. Cependant, paradoxalement, la plaine de Trets ne comporte pas d'ensemble de référence. En effet, les fouilles fiables sont restées relativement rares et les sites, certes nombreux, ne sont connus que par les ramassages de surface des épandages en positions secondaires. Il en est ainsi des deux sites les plus importants : Sainte-Catherine (D'Anna & Mills 1981 ; Binder 1984, 1991) et La Bastidone (Escalon de Fonton & Palun 1955). Ce dernier est plus particulièrement connu pour son ensemble de stèles gravées (Cotte 1905 ; Octobon 1931 ; Escalon de Fonton 1962 ; D'Anna *et al.* 2004).

À l'occasion du programme d'irrigation de la plaine, réalisé par la Société du Canal de Provence entre 1959 et 1964, plusieurs sites ont été identifiés, parmi lesquels les fosses dites de La Plaine (Escalon de Fonton 1961 ; Courtin 1974) méritent une mention particulière. Une courte note signale la découverte et la destruction de « tombes en fosse » traversées par les tranchées du canal de Provence. Il semble qu'au moins quatre de ces structures aient été observées avant destruction, leur localisation précise n'a jamais été mentionnée. L'analyse des archives permet de constater que trois au moins (n°1, 2 et 5) étaient regroupées au quartier Saint-Nicolas à environ 1,5 km au nord-est de Trets, la quatrième (n°3) était probablement à près de 800 m au nord-ouest du premier ensemble. On retrouve ici peut être un axe structural nord-ouest sud-est lié aux argiles et grès crétacés et il semble que ces fosses puissent être considérées comme témoignant d'un seul et même site implanté sur un interfluve entre les thalwegs de La Gardi au sud et des Très Cabrès au nord. Le site de la Station d'épuration, récemment fouillé (Pellissier 2010), pourrait se trouver à l'extrémité nord-ouest du même interfluve et dans la même situation stratigraphique. Sainte-Catherine et La Bastidone se trouvant sur l'interfluve suivant entre les thalwegs des Très Cabrès et de Sainte-Catherine. Pour le site de La Plaine, seules deux de ces structures ont été sommairement figurées (n°1 et 2). Elles sont montrées comme ayant une forme de « fosse silo » de 1 m à 1,40 m de profondeur et d'environ 1 m de grand diamètre, l'ouverture est rétrécie à environ 40 cm. Autant que l'on puisse en juger, la structure n°2 ouvrait à l'interface des unités sédimentaires 2 et 3, dans une position comparable à celle d'un foyer découvert près de l'Arc Roccas qui a livré deux datations radiocarbone (MC 2022 4900±100BP et MC 2023 4700±100BP).

Le mobilier a été conservé un temps au dépôt de fouille du Fort Saint-Jean et a fait l'objet d'une description détaillée par Jean Courtin (1974). On pourra remarquer que l'on doit s'interroger sur l'interprétation de ces structures en termes de sépultures (aucun reste humain ne semble en provenir). Le mobilier dans lequel on remarque l'absence de pointes de flèches et d'objets de parure comporte en revanche des restes de faune : bœuf, mouton, chien. L'ensemble semble plus probablement témoigner d'un usage secondaire des fosses comme dépotoir.

Les structures 2 et 3 ont pu être intégrées à la sériation. Elles sont attribuées à l'étape II (Néolithique moyen de type la Roberte).

Cotte 1905 ; Octobon 1931 ; Escalon de Fonton & Palun 1955 ; Escalon de Fonton 1961, 1962 ; Courtin 1974 ; Mills 1976 ; D'Anna & Mills 1981 ; D'Anna *et al.* 2004 ; Pellissier 2010

### **Plaine de Chrétien (Montpellier, Hérault) ; pl. 48**

Dans la plaine littorale du Lez, en rive gauche du fleuve, en aval du site des Jardins de Vert-Parc, l'établissement de Plaine de Chrétien se trouve dans le même contexte sédimentaire que le site voisin de Jacques Cœur (cf. ci-dessus). Ces deux ensembles constituent probablement deux locus d'un même établissement. Le site est localisé dans la ville même de Montpellier, au sud-est du centre, dans le quartier de Port Marianne. L'avance de l'urbanisation a conduit à la réalisation d'une fouille de sauvetage en 1992 (dir. Luc Jallot). Elle a porté sur 8000 m<sup>2</sup> et a principalement livré les vestiges d'un établissement du Néolithique final (faciès côtier du Ferrières).

Une dizaine de fosses et de cuvettes empierrées, en marge du site néolithique final, ont été rattachées au Néolithique moyen ; elles pourraient être localisées en périphérie d'un établissement plus important. L'analyse du mobilier céramique a initialement permis de rattacher la série à une phase avancée du Néolithique moyen comparable à celle d'Auriac ou au Chasséen récent de la vallée du Rhône. L'industrie lithique est dominée par les lamelles en silex blond.

Le mobilier céramique de la structure 39 a été intégré à la sériation et attribué à l'étape II (Néolithique moyen de type la Roberte).

Jallot 1992, 1993 ; Georjon 2003

### **La Prairie (Chabriant, Drôme) ; pl. 49**

Situé à une dizaine de kilomètre à l'est du Rhône, à une trentaine de kilomètre au sud-sud-est de Valence et une quarantaine de kilomètre au nord-est de Montélimar, le site de La Prairie est implanté à environ 210 m d'altitude dans une région de collines entre la vallée du Rhône et le Vercors. Il se trouve en pied de pente, sur un substratum de molasse tertiaire gréseuse couvert d'alluvions, dans un contexte de paléovallons affluents de la rive gauche de la vallée de la Drôme.

Le site a été découvert puis fouillé en 1995 par l'AFAN (dir. Sylvie Saintot) dans le cadre des travaux préalables à la réalisation de la ligne du TGV Méditerranée. Le décapage a porté sur une superficie de 6000 m<sup>2</sup>, sur laquelle les vestiges sont inégalement conservés du fait de la paléotopographie. En effet, seules les dépressions ont conservé un paléosol brun auquel les vestiges néolithiques sont associés. Dans les autres secteurs les structures ont été en partie érodées. 85 structures ont été reconnues : fosses, foyers empierrés, trous de poteaux et de piquets, plusieurs de ces derniers présentent une organisation interprétée comme témoignant d'une unité d'habitation associée à différentes structures montrant la présence d'aires d'activités spécialisées et de zones de stockage.

La structure 10 est une fosse creusée dans la molasse ; elle est conservée probablement sur quasiment toute sa profondeur initiale. Son remplissage comportait plusieurs meules brisées et une industrie lithique sur lamelles débitées par pression après chauffe.

La série céramique de cette fosse correspond à l'étape II de la sériation (Néolithique moyen de type la Roberte).

Saintot, Brochier 2002

### **La Ramière (Roquemaure, Gard) ; pl. 50-51**

En rive droite du Rhône, à moins d'1 km du cours actuel du fleuve, le site de La Ramière est à environ 10 km au nord-ouest d'Avignon. Il est implanté sur la basse terrasse würmienne qui domine de 2 à 3 m la basse plaine.

Dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive réalisée par l'AFAN en préalable à la construction de la ligne du TGV Méditerranée, la fouille de la villa romaine de la Ramière a occasionné, au nord et au sud ouest des bâtiments antiques, la découverte de plusieurs structures néolithiques : deux fosses et cinq structures de combustion empierrées. La partie supérieure des structures est érodée. L'ensemble de ces vestiges témoigne de l'existence d'un vaste habitat détruit par l'érosion et l'installation de l'établissement antique. L'analyse du mobilier avait initialement conduit à rattacher cette occupation à une phase classique du Chasséen, datée du début du 4<sup>ème</sup> millénaire.

Les structures 5083 et 8048 ont été intégrées à la sériation. La fosse 5083 (1,20 m de diamètre et 35 cm de profondeur) est creusée dans les limons. Le mobilier y était abondant. L'industrie lithique est majoritairement composée de lamelles. La structure 8048, partiellement fouillée, est un empierrement de galets et petits blocs de 1,35 m de diamètre ; tous les éléments sont rubéfiés. L'industrie lithique est principalement constituée de lamelles. On note un nucléus à lamelles quadrangulaire plat et une armature trapézoïdale à retouche plate. Le débitage des lamelles a été effectué après chauffe.

La sériation attribue ces deux séries à l'étape II (Néolithique moyen de type la Roberte).

Georjon 2002

### **Le Réal (Montfrin, Gard) ; pl. 52-53**

Le site est à 20 km au sud-ouest d'Avignon et 18 km à l'est nord-est de Nîmes, à proximité du confluent du Gardon avec le Rhône. En bordure de la Costière, à 13 m d'altitude, il est implanté sur une terrasse alluviale dominant de quelques mètres la rive droite du Gardon, dans une zone marquée par des dépressions et des légers reliefs.

Le site a été découvert en 1995 à l'occasion des prospections préalables à la construction de la ligne du TGV Méditerranée. Il a été fouillé par l'AFAN sous la direction successivement de Luc Jallot, Gilles Escallon, Nelly Le Meur et Christelle Noret en 1996 et 1997. L'opération a permis de réaliser des décapages de 2300 m<sup>2</sup> divisés en deux locus inégaux. Selon leur implantation par rapport au relief initial, les structures sont inégalement conservées. Il s'agit de fosses, trous de poteaux, calages, foyers empierrés subcirculaires ou rectangulaires et vidanges. Plusieurs niveaux d'occupation ont été identifiés dans des couches de limon sableux de crues. La stratigraphie et le mobilier ont ainsi conduit à reconnaître des occupations du Néolithique moyen et du Néolithique final (Fontbouisse). L'occupation du Néolithique moyen comporte elle-même au moins trois phases différentes qui ont été globalement attribuées au Chasséen récent.

Six structures en creux situées dans la partie nord du site ont été attribuées au Néolithique moyen. Deux d'entre elles (242 et 243) renfermaient suffisamment de caractères céramiques pour être intégrées à la sériation. La structure 242 avait un diamètre de 1,10 à 1,20 m et une profondeur maximale de 60 cm, la forme est globalement conique avec un fond plus large que l'ouverture. La structure 243 avait un diamètre d'environ 1 m et une profondeur conservée de 20 cm, les parois étaient subverticales et le fond plat. Des remontages confirment la contemporanéité des deux structures. Elles ont été attribuées à une période de transition entre le Chasséen et le Néolithique final et rapprochées des productions de l'Avenças.

Les deux structures sériées se placent dans l'étape III de la sériation (Néolithique moyen type Mourre de la Barque).

Noret 2002a, 2002b, 2002c

### **La Roberte (Châteauneuf-du-Rhône, Drôme) ; pl. 54-59**

Dans la vallée du Rhône, le site de la Roberte est à environ 3 km au sud-sud-ouest de Montélimar, dans la partie nord de la commune de Châteauneuf-du-Rhône, à proximité de la limite entre les deux communes. Actuellement à un peu plus de 1 km du Rhône, à environ 75-80 m d'altitude, sur le rebord de la basse terrasse würmienne constituée par les alluvions du fleuve : galets, graviers et sables surmontés de terre arable, le site domine d'une dizaine de mètres la basse plaine inondable, constituée ici des alluvions du Rhône, du Roubion et du Jabron.

Les vestiges néolithiques ont été découverts fortuitement en 1976 du fait des exploitations de gravier entaillant le bord la terrasse ; plusieurs structures ont probablement été détruites avant l'intervention des archéologues. Une première campagne de sauvetage a été effectuée en 1977 sous la direction d'Alain Beeching dans le cadre des travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence. D'autres campagnes annuelles ont suivi jusqu'en 1993, explorant progressivement les espaces menacés de destruction. Ainsi 25 structures creusées dans les sables et graviers de la terrasse ont été fouillées (silos, foyers, puits, deux fosses sépulcrales). Il y a quelques lambeaux de sols. L'évolution de la recherche a montré que le locus de La Roberte constitue l'extrémité sud-ouest du vaste établissement du Gournier (Montélimar) fouillé entre 1988 et 1991. C'est principalement autour de cet espace du Gournier que se sont développées les recherches associant archéologie de sauvetage et recherche planifiée permettant des progrès heuristiques importants. La répartition des structures a révélé une très vaste surface occupée ; l'ensemble de l'établissement Le Gournier-La Roberte, avec le site des Moulins à Saint-Paul-Trois-Châteaux (cf. ci-dessus), a été à l'origine du concept de « grand site » de plaine (Beeching 1989, 1991 ; Beeching & Crubézy 1998). À La Roberte, des photographies aériennes ont permis d'identifier des structures linéaires, probablement des fossés prenant appui sur le bord de la terrasse et entourant une partie du site. Ils n'ont pas pu être fouillés.

Dès le début des travaux, l'étude du mobilier a été réalisée par structure et a ainsi privilégié le traitement en ensembles clos. L'hypothèse de l'existence de plusieurs occupations pendant la durée du Néolithique moyen a été ainsi très tôt émise.

Nous avons intégré à notre sériation les mobiliers céramiques des structures 4 et 5, proches l'une de l'autre et fouillées en 1977, de la structure 18 fouillée en 1979 et de la structure 46. La structure 4 est une grande fosse, relativement bien conservée, à ouverture subcirculaire d'environ 2 m de diamètre et 80 cm de profondeur ; les parois sont légèrement convergentes, le fond en cuvette ; le mobilier est très abondant (plusieurs milliers de pièces) dont un minimum de 75 formes reconstituables. La datation radiocarbone obtenue sur un échantillon

d'os provenant de cette structure (Ly 2076 4830±150BP) est malheureusement affectée d'un écart standard considérable qui la rend inopérante. Une autre datation radiocarbone obtenue sur un échantillon d'os de la structure 2 (Ly 2075 4970±200BP) présente le même inconvénient. La structure 5 est une grande fosse d'environ 2 m de diamètre à l'ouverture détruite par l'exploitation de graviers. La structure 18 est une fosse subcirculaire de 1,30 m de diamètre à l'ouverture et 40 cm de profondeur à fond en cuvette et parois légèrement convergentes.

La sériation place le mobilier céramique de ces quatre structures dans l'étape II. Le nombre et la richesse de ces structures nous a conduit à proposer le terme Néolithique moyen de type La Roberte pour cette étape de la sériation.

Beeching & Thomas-Beeching 1975 ; Combiér 1980 ; Combiér 1982 ; Beeching 1980, 1989, 1991, 1992 ; Beeching *et al.* 1997, 2000

### **La Roquette (Tresques, Gard) ; pl. 60**

À environ 25 km au nord-ouest d'Avignon et 5 km au sud-ouest de Bagnols-sur-Cèze, le site est localisé dans la vallée de la Tave, affluent de la Cèze, à environ 500 m au nord du village de Tresques. Il occupe un coteau constitué de dépôt d'origine éolienne dont l'accumulation rapide a contribué à préserver les vestiges archéologiques. L'ensemble de la basse vallée de la Tave est caractérisé par une dense occupation tout au long du Néolithique liée à la présence d'une zone palustre mise en évidence par des études géomorphologiques réalisées dans les années 1990 (Ambert 1994 ; Drapier 1995). La fouille du site a été effectuée en 1994 sous la responsabilité d'André Raux dans le cadre d'un sauvetage urgent motivé par des travaux agricoles.

L'occupation principale est attribuable au Néolithique final. Le Néolithique moyen est attesté par un niveau archéologique riche en mobilier et attribué à la fin du Néolithique ancien ou au début du Néolithique moyen et par une structure circulaire (structure 3) constituée de plaques de torchis et de céramique. Le torchis, le sédiment encaissant ainsi que la céramique présentant des traces de rubéfaction, le responsable de l'opération a proposé d'interpréter cette structure comme un four. C'est la céramique provenant de cet ensemble qui a été intégrée dans la sériation.

Les caractères représentés dans la structure 3 correspondent à l'étape II de la sériation (Néolithique moyen de type la Roberte).

Ambert 1994 ; Drapier 1995 ; Georjon *et al.* 1999

### **Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes) ; pl. 61**

Le gisement de plein air de Saint-Antoine a été découvert en 1982 par Alain Muret. Il est situé à 580 m d'altitude, près du hameau du Vivas, à environ 4 km au sud-ouest de la Saulce et 20 km au sud-ouest de Gap. Il occupe le flanc sud d'une butte de marnes noires jurassiques (Callovien) qui domine d'une trentaine de mètres la rive droite de la Durance. L'étude géomorphologique a montré que la colline de Saint-Antoine, entaillée de vallons évasés et peu profonds, constitue depuis au moins 20 000 ans un secteur protégé des engravements torrentiels et des zones inondables de la vallée.

Initialement, c'est seulement l'occupation du Paléolithique supérieur qui a été reconnue sur une superficie limitée. Les travaux d'archéologie préventive réalisés en 1995 par l'AFAN dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A51 du val de Durance ont conduit à montrer la très grande extension de l'occupation paléolithique et ont révélé la présence du gisement néolithique.

Les vestiges néolithiques sont répartis en deux ensembles : parcelle 40 et parcelle 42. Ils ont été respectivement explorés sur 2000 m<sup>2</sup> et 5000 m<sup>2</sup> dans un contexte de marnes entaillées de vallons eux mêmes comblés de dépôts morainiques et par la couverture alluviale ou colluviale limono-argileuse. L'étendue réelle du site n'est pas connue. Il n'y a pas de sol conservé et seules ont été identifiées des structures en creux. Elles appartiennent à différentes phases d'occupation depuis le Néolithique jusqu'à l'époque moderne.

Dans la parcelle 42, seize structures sont néolithiques. Bien que peu abondant le mobilier a permis pour plusieurs d'entre elles une attribution au début du Néolithique moyen, confirmée par une datation radiométrique (ARC 1429 5680±60BP).

Dans la parcelle 40, trente et une structures ont été attribuées au Néolithique moyen : fosses en cuvette, silos, trous de poteau ; elles permettent une approche de l'organisation de l'habitat. Probablement marginale par rapport à celui-ci, voire sans relation, on remarque plus particulièrement une sépulture triple dans une fosse

probablement peu profonde (la hauteur initiale n'était pas conservée) qui a été comparée aux sépultures de Saint-Paul-Trois-Châteaux/Les Moulins et de Montélimar/Le Gournier (Crubézy *et al.* 1991). Elle ne contenait que peu de mobilier atypique et a fait l'objet d'une datation radiométrique (ETH 17645 4555±65 BP). Cette sépulture semble donc marquer une fréquentation du site postérieure au Néolithique moyen.

Une seule structure du site, la structure 4018 dans la parcelle 40, interprétée comme silo réutilisé en dépotoir (profondeur conservée de 96 cm), a pu être intégrée à la sériation. Elle est attribuée à l'étape II de la sériation (Néolithique moyen de type la Roberte).

Muret *et al.* 1991 ; Coye & Perrin 1996 ; Coye *et al.* 1998 ; Gagnepain *et al.* 1999

### **Salagon (Mane, Alpes de Haute Provence) ; pl. 62**

À environ 11 km au nord-est de Manosque, le site de plein air de Salagon est implanté à 500 m au sud-ouest de Mane. Ce village médiéval est localisé sur une éminence à environ 2,5 km au sud-ouest de Forcalquier, à proximité d'un petit col qui relie les deux bourgs. Situé en bordure du lit majeur de la Laye, en limite septentrionale de la plaine de Mane, le prieuré de Salagon, classé au titre des Monuments Historiques et siège du Conservatoire ethnologique de Haute Provence, occupe le sommet d'un petit tertre naturel. À ses pieds, s'étend une vaste plaine agricole traversée par la Laye du nord-ouest au sud-est et le Largue à son extrémité sud, qui longe d'ouest en est les contreforts du Luberon. À environ 440 m d'altitude, le site néolithique est implanté au nord ouest du prieuré, sur un interfluve entre deux thalwegs secondaires. Dans cette région, les vestiges néolithiques sont nombreux (Le Roucas, Beauchamp, La Bombardière, Le Plan des Aires) probablement du fait de la présence de silex de très bonne aptitude à la taille (silex tertiaire oligocène brun rubané).

Le projet de construction, à l'ouest du prieuré, d'un bâtiment d'accueil des visiteurs a occasionné la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2008 par l'Inrap sous la direction de Muriel Vecchione. L'emprise à évaluer était de 12 800 m<sup>2</sup> et la surface diagnostiquée a été de 1738 m<sup>2</sup> (sondages mécaniques). Des vestiges ont été reconnus sur toute la parcelle à l'exception de sa bordure ouest. Une fouille de contrôle a ensuite été réalisée par l'équipe du Musée de Quinson dirigée par Jean Gagnepain, uniquement dans ce secteur vide de vestiges sur l'emplacement du futur bâtiment d'accueil.

Les données du diagnostic montrent, sur presque toute la parcelle, un site d'habitat du Néolithique moyen implanté dans des limons surmontant des marnes et sables miocènes (helvétien). Il est matérialisé par des structures en creux : fosses, foyer, silos, trous de poteaux. Un niveau riche en mobilier a été par ailleurs reconnu dans plusieurs sondages. Ces données confirment l'existence d'un vaste établissement néolithique moyen autour du prieuré. La nature de l'opération n'a permis de fouiller par moitié qu'une partie des 77 structures en creux identifiées lors du diagnostic. Elles sont conservées sur des profondeurs variables. Seules les parties supérieures ont été tronquées. Le site comporte également un habitat de l'âge du Bronze final matérialisé par des fosses-silos, des trous de poteaux et un fossé, des fosses à dolia probablement en rapport avec la villa antique repérée sous le prieuré, un cimetière médiéval et moderne et une aire d'ensilage des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles.

De l'industrie lithique est présente dans 18 structures en creux dont la fosse FS403 de laquelle proviennent des indices de débitage lamellaire sur nucléus chauffé en silex oligocène. Toutefois, seules les fosses FS403 et FS802 ont livré de la céramique du Néolithique moyen.

Le mobilier céramique de la fosse FS802 comprenait suffisamment de caractères pour être intégré à la sériation. Cette structure est située au nord du site ; elle apparaît à 50 cm de profondeur sous le sol actuel. La fouille n'a porté que sur une moitié. La structure a une ouverture de plan globalement circulaire d'un mètre de diamètre. Son profil s'élargit régulièrement à partir de l'ouverture. Elle a été fouillée jusqu'à 55 cm de profondeur où le diamètre est de 1,60 m, le fond n'a pas été atteint. Le comblement est un limon fin brun gris comportant deux niveaux riches en mobiliers lithique et céramique ; la partie supérieure est constituée d'un niveau plus hétérogène comprenant des cailloux dont la majorité porte des traces de chauffe.

La sériation situe cette série dans l'étape III (Néolithique moyen de type Mourre de la Barque).

Vecchione *et al.* 2010

## **Villa Giribaldi (Nice, Alpes-Maritimes)**

L'établissement de plein air Néolithique de Villa Giribaldi constitue un des sites majeurs de Provence orientale et du midi de la France. Il a été découvert en 1985, dans le centre de la ville de Nice à l'occasion de travaux de terrassement préalables à l'édification d'un immeuble en bordure de l'avenue Ratti dans un espace, le parc de la Villa, jusque là préservé.

Menacé de destruction totale, le site a pu faire, pendant cinq mois, l'objet d'une importante fouille de sauvetage urgent dirigée par Didier Binder.

L'habitat néolithique était implanté en bordure d'un plateau dominant la rive droite de la vallée du Paillon et la baie de Nice en cours de colmatage. Les vestiges sont associés à des limons argileux (C4) comblant une dépression argileuse dans un substratum complexe crétacé (gypses, marnes et calcaires). Les dépôts indiquent l'existence de plusieurs phases d'occupation ; en effet, la fouille a permis de reconnaître différents niveaux dans l'ensemble limono-argileux auxquels étaient associées plusieurs structures en creux (structure 3 et 7). Au-dessous, la séquence a livré des argiles stériles (C5) surmontant des argiles qui contenaient un peu de mobilier néolithique ancien (C6), et à la base desquelles d'autres structures en creux avaient été creusées (structure 6 a et 6b). Les structures 3 et 7, particulièrement profondes ont été interprétées comme des puits d'extraction de terre à bâtir et d'argile glauconieuse pour la fabrication de céramique. Toutes les structures en creux ont été réutilisées en dépotoir. En dehors d'un foyer (structure 1) attribué à la première phase d'occupation du néolithique moyen aucune structure d'habitat en élévation n'a été reconnue, mais de nombreux fragments de pisé et de torchis attestent de leur existence. Il est probable qu'ils aient été démantelés par les travaux agricoles antiques et modernes.

Du point de vue chronoculturel, au-dessus des vestiges du Néolithique ancien, la stratigraphie et les datations radiométriques permettent d'inscrire les occupations du Néolithique moyen dans trois phases.

- Vers 4700-4500 avant notre ère, phase matérialisée par le foyer (structure 1) et par la partie médiane du comblement des structures 6a et 6b.

- Vers 4500-4250 avant notre ère, phase matérialisée par le comblement supérieur des structures 6a et 6b. Elle a été attribuée à un Proto-chasséen contemporain du plein développement des VBQ (style méandro-spiralique).

- Vers 4250-4000 avant notre ère, phase matérialisée par les structures 3 et 7 qui ont été attribuées à un chasséen ancien.

Les vestiges des productions matérielles sont nombreux et originaux. L'origine des différents matériaux utilisés pour l'industrie lithique, outre les galets de silex locaux des terrasses du Paillon, montre des relations à moyenne et longue distance avec les domaines alpins (quartz, roches vertes), provençaux (bauxite et silex) et insulaire (obsidienne liparote). Ces matières premières ont fait l'objet de gestions très différentes. Un débitage laminaire par pression a produit de robustes lamelles sur silex blond dont les produits de mise en forme des nucléus ont été transformés en pièces bifaciales et en perçoirs. Il n'y a pas de traitement thermique.

Fabriquée sur place, la céramique est extrêmement abondante (2000 formes reconstituables) avec une majorité de poteries fines à très fines : coupes en calottes de sphère ou à profil sinueux, écuelles carénées, assiettes à rebords, coupes à socle. Les vases de stockages et culinaires sont mal représentés probablement pour des raisons relatives à la nature des espaces fouillés. Les céramiques fines portent de décors gravés, excisés, imprimés ou peints, en particulier sur des coupes à socles et des assiettes à marli. Cette production céramique (en particulier le nombre élevé de coupes à socle) a été considérée comme dépassant les nécessités de la seule sphère domestique. L'ensemble de ces productions, lithique et céramique, témoigne donc de préoccupations non strictement domestiques et utilitaires et démontre l'intégration de l'établissement de Giribaldi dans des réseaux complexes d'échanges de biens particuliers. La richesse du site et les protocoles de prélèvements ont également permis de recueillir de très nombreux éléments témoignant des diverses pratiques alimentaires et économiques : évidemment élevage et agriculture (on note le très grand nombre d'instruments de broyage) mais également cueillette et collecte de produits marins.

Le site étant en grande partie inédit, seule la structure 7, attribuée à la dernière phase d'occupation du Néolithique moyen (vers 4250-4000 avant notre ère) a été retenue dans sériation. Il s'agit d'un puits à ouverture subcirculaire dont le remplissage homogène témoigne d'un comblement rapide.

La sériation conduit à la placer dans l'étape I (Néolithique moyen de type Chassey).

Binder 1986, 1990, 2004 ; Courtin 1986 ; Crisci *et al.* 1994